

Seul le prononcé fait foi

Allocution de Pierre Bayle,
préfet de l'Aisne

à l'occasion de la cérémonie de remise des insignes de
Chevalier de l'Ordre National du Mérite
à Monsieur Michel BOILLEREAU

Lundi 6 février 2012, 17h30, salons de la préfecture

Monsieur Boillereau,
Monsieur le président de la communauté d'agglomération,
Monsieur le Maire [*Patrick Day*],
Mon colonel [*Jean-Quentin Delva*],
Monsieur le sous-préfet,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs les représentants du monde associatif et
du logement social,
Mesdames, Messieurs,

Nous nous retrouvons ce soir pour honorer de l'une des deux plus hautes distinctions de notre pays un homme au parcours remarquable. Je vous remercie, Monsieur Boillereau, de m'avoir choisi comme parrain pour vous accueillir au sein de l'ordre national du mérite car c'est pour moi l'occasion de saluer l'action d'un agent du service public.

Deuxième grand ordre civil de la République française, l'ordre national du mérite a été créé en 1963 sur l'initiative du général de Gaulle. Fidèle à la tradition, le Président de la République a choisi un ruban de couleur « bleu ciel de France » pour symboliser ce nouvel

Seul le prononcé fait foi

ordre destiné à récompenser celles et ceux qui se sont distingués dans une fonction publique, civile, militaire ou privée.

Ses membres, quels que soit leur rang dans la hiérarchie de l'Ordre, sont récompensés au titre de « mérites distingués » : en cela, la distinction qui vous est remise aujourd'hui est profondément républicaine, et c'est pour moi un honneur de perpétuer ce geste solennel, ancré depuis près d'un demi-siècle dans notre Histoire et dans nos valeurs.

Les hommes et les femmes rassemblés ce soir autour de vous représentent les élus et les acteurs du monde associatif axonais investis dans la politique de la Ville ; beaucoup connaissent vos mérites pour les avoir éprouvés en travaillant à vos cotés. Vous me permettrez tout de même de les rappeler à notre auditoire, en revenant sur les points saillants de votre parcours professionnel.

[Le sens de l'engagement]

Ce parcours commence en 1982, quand, jeune engagé volontaire dans l'armée de l'Air, vous rejoignez la base aérienne 128 à Metz. En faisant à vingt ans le choix d'une carrière militaire, **vous témoignez de la profondeur et de la sincérité de votre engagement au service de l'intérêt général.**

Sous-officier rigoureux et compétent, vous occupez plusieurs postes de comptable, d'abord à Metz, puis sur la base aérienne 112 de Reims.

Dans chacune de ces affectations, vous témoignez d'un dynamisme et d'une soif d'apprendre peu communes, en même temps que des qualités de méthode et de rigueur indispensables à l'exercice de vos missions.

Seul le prononcé fait foi

Après vingt ans de service, vous êtes placé en position de retraite le 31 décembre 2001 et vous donnez un nouveau sens à votre engagement en rejoignant, grâce à la formule des emplois réservés, la fonction publique de l'Etat en qualité de secrétaire administratif.

[Entre expertise et polyvalence, une carrière exemplaire au service de l'Etat...]

Vous choisissez de revenir dans votre département natal et vous êtes **affecté à la direction départementale de l'équipement de l'Aisne**. De la gestion de bases aériennes à l'aménagement du territoire, votre parcours témoigne de la **polyvalence** attendue des agents de l'Etat.

Cette polyvalence, vous en avez témoigné à la DDE où vous avez occupé trois postes en huit ans.

Vous y faites vos premières armes en tant que chargé d'études en environnement et électricité. Vous prenez rapidement vos repères au sein de ce nouveau poste, au point de devenir le référent ès éoliennes de la DDE à une époque où l'Etat développe son action en faveur du développement durable.

La suite de votre carrière à la DDE poursuit une trajectoire ascendante puisque dès 2004, vous prenez la tête du bureau administratif du Service aménagement Sud et devenez correspondant en ingénierie publique : des responsabilités inédites, mais que vous assumez avec compétence, à la satisfaction de tous.

Seul le prononcé fait foi

[...qui prend de l'ampleur avec votre nomination au poste de délégué du Préfet dans les quartiers]

2009 est une année décisive: le sous-officier de l'armée de l'Air souhaite à nouveau faire le grand saut dans l'inconnu, en présentant votre candidature au poste de délégué du préfet dans les quartiers de la politique de la ville à Soissons.

Faire de l'espace urbain un lieu de solidarité au service de tous : telle est l'ambition de la politique de la Ville ; tel est également l'objectif que l'Etat et l'équipe municipale de la cité du Vase se sont fixés pour rénover les quartiers de Presles et Chevreux, aux côtés des responsables associatifs, des acteurs économiques et des habitants.

Cet idéal, formalisé par le contrat urbain de cohésion sociale de Soissons (CUCS), est une dynamique qui articule les deux jambes de la politique de la ville, l'urbain et l'humain, la rénovation urbaine et le développement social. Il s'agit d'un projet ambitieux, complexe, qui nécessite une animation, une coordination constantes : tel est le sens de la fonction de délégué du Préfet dans les quartiers.

Une fonction nouvelle qui fait appel tant à l'initiative personnelle qu'à la réflexion collective, à la connaissance des hommes et des territoires qu'à l'expertise administrative et juridique.

C'est donc un véritable défi professionnel que vous choisissiez de relever. Un défi en termes de contenu de votre action mais plus encore en termes de manière d'agir. Vous avez accepté de ne pas vous situer dans une relation hiérarchique mais dans un rôle d'animateur et de fédérateur. Je veux souligner cette qualité ; il est, en effet, assez rare

Seul le prononcé fait foi

qu'un fonctionnaire habitué à des relations d'autorité accepte d'y renoncer pour devenir un acteur de terrain parmi d'autres.

Dès le premier entretien, Paul Coulon apprécie votre détermination à entrer dans cette nouvelle phase de votre carrière ; la suite de l'histoire démontre qu'il ne s'est pas trompé.

[Bilan de l'action de Michel Boillereau en tant que délégué du préfet]

Coordinateur de l'action de l'Etat dans les quartiers de Presles et Chevreux, **vous devenez l'interlocuteur naturel des partenaires** en charge de leur développement et jouez pour eux le rôle de porte d'entrée unique pour tous les dispositifs de la politique de la ville – à commencer par le programme national de rénovation urbaine (PNRU).

Son objectif est simple : offrir un cadre de vie amélioré, décent et agréable à tous les habitants des quartiers en difficulté, victimes du chômage, des violences urbaines et de la ségrégation socio-spatiale. Il s'agit de consolider la République dans les quartiers, en conjuguant l'urbain et l'humain, l'attractivité économique et la citoyenneté, l'amélioration de l'habitat et la mixité sociale.

Une équation difficile, mais que l'Etat entend bien résoudre avec le soutien d'hommes et de femmes tels que vous.

Grâce à votre engagement, Monsieur Boillereau, l'Etat est clairement positionné dans les quartiers en difficulté de l'agglomération soissonnaise. Cette présence, vous l'assurez par un

Seul le prononcé fait foi

travail de coordination de tous les acteurs des quartiers, d'appui au monde associatif local et de définition de nouvelles actions.

En lien avec le Conseil général de l'Aisne, la Communauté d'agglomération et la ville de Soissons, vous avez ainsi **mis en place des formations** sur la conduite de projets à destination des associations ou des centres sociaux.

Vous avez également **redéfini les objectifs du dispositif « Réussite éducative »** en cohérence avec les axes d'orientation fixés par l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE).

Enfin, vous vous êtes considérablement investi dans la **mise en œuvre de la convention de gestion urbaine de proximité (GUP)**, que j'ai eu l'honneur de signer le 2 février 2011 et qui vise à accompagner la politique d'amélioration du cadre de vie à Presles et Chevreux en y associant les habitants. Votre savoir-faire est d'ailleurs remarqué par les élus de Chauy qui sollicitent votre assistance, ce que j'ai accordé bien volontiers.

Je pourrai multiplier les exemples, mais chacun ici présent est à même d'apprécier les qualités personnelles et professionnelles que vous mettez au service de votre engagement. Le sous-préfet et moi-même connaissons la satisfaction que vous donnez à vos interlocuteurs, mais aussi celle que vous en retirez, comme un véritable accomplissement personnel.

Je note d'ailleurs avec satisfaction que vous avez souhaité poursuivre votre action en 2012, alors même que nombre de vos

Seul le prononcé fait foi

collègues des départements voisins ont choisi de repartir dans leurs corps d'origine.

[Conclusion]

La vigueur de votre engagement, l'estime que vous portent vos collaborateurs, l'action que vous avez menée au service des quartiers, justifient pleinement votre élévation au rang de chevalier de l'ordre national du mérite. En vous remettant cette insigne ce soir, je suis heureux de vous exprimer la reconnaissance de la République ainsi que mes plus sincères félicitations.

« Monsieur Michel Boillereau, au nom du président de la République, nous vous faisons chevalier dans l'ordre national du mérite. »